

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des Personnels Enseignants

Cellule Mouvement
Mél : mvt2d@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Annexe 01

Circulaire académique n°2025-024 du 28/10/2025

Titre : Calendrier du mouvement national à gestion déconcentrée – phase inter académique 2026

I / MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE GENERAL DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DES PERSONNELS D'ÉDUCATION :

Du 05 novembre (12h) au 26 novembre 2025 (12h).	Saisie des demandes de mutation sur Siam-Iprof
Le 27 novembre 2025.	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur Siam-IProf.
Le 05 décembre 2025.	Agent en situation de handicap : date limite de retour des demandes formulées au titre du handicap auprès du médecin-conseiller technique du recteur.
Le 05 décembre 2025.	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL.
Du 01 décembre 2025 au 26 janvier 2026.	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE.
Du 16 janvier 2026 au 30 janvier 2026.	Consultation des demandes et affichage des barèmes sur Siam-Iprof.
Du 16 janvier 2026 au 30 janvier 2026.	Période de contestation des barèmes via COLIBRIS CRETEIL.
Le 06 février 2026.	Date limite de demande tardive de participation au mouvement, d'annulation et de modification de demande.
Le 11 mars 2026.	Résultats – phase inter-académique et mouvements spécifiques nationaux et POP.

II / MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE COLLEGE (PEGC) :

Du 05 novembre (12h) au 26 novembre 2025 (12h).	Saisie des demandes de mutation sur Siam-Iprof
Le 27 novembre 2025.	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur Siam-IProf.
Le 07 janvier 2026	Date limite de remise des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives au chef d'établissement ou de service.
Le 11 mars 2026.	Résultats – phase inter-académique et mouvements spécifiques nationaux et POP.

III/ MOUVEMENT ENSEIGNANT SUR POSTE SPECIFIQUES (SPEN) ET POSTE A PROFIL (PoP) :

Du 05 novembre (12h) au 26 novembre 2025 (12h).	Saisie des demandes de mutation sur Siam-Iprof.
Du 27 novembre au 15 décembre 2025.	Saisie par les chefs d' établissement des avis sur les candidatures IProf.
Le 15 décembre 2025.	Date limite d'envoi des travaux personnels par les candidats aux mouvements spécifiques nationaux <i>des métiers d'arts et de design</i> .
Du 01 décembre 2025 au 23 janvier 2026.	Saisie par les IA-IPR des avis sur les candidatures.
Le 23 janvier 2026.	Saisie par le recteur des avis sur les candidatures.
Le 11 mars 2026.	Résultats – phase inter-académique et mouvements spécifiques nationaux et POP.

IV/ MOUVEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DES PSYEN SUR POSTE SPECIFIQUE :

Du 05 novembre (12h) au 26 novembre 2025 (12h).	Saisie des demandes de mutation sur Siam-Iprof.
Du 27 novembre au 10 décembre 2025.	Saisie par les chefs d'établissement des avis sur les candidatures. I-prof.
Le 15 décembre 2025.	Psy-EN : date limite d'envoi du dossier de candidature par les intéressés en (DR)ONISEP et au CNAM/INETOP
Du 1 ^{er} décembre 2025 au 23 janvier 2026.	Saisie par les IA-IPR des avis sur les candidatures.
Le 23 janvier 2025.	Saisie par le recteur des avis sur les candidatures.
Le 11 mars 2025.	Résultats – phase inter-académique et mouvements spécifiques nationaux et POP.